

Les actes de la **CONVENTION PROFESSIONNELLE**

2023



Vie affective et sexuelle des jeunes

État des lieux - Recommandations & Ressources

par et pour les professionnel·les de l'éducation populaire

Juin 2023

SOMMAIRE

ÉDITO

LA CONVENTION EN QUELQUES CHIFFRES ET INFOS

I. ÉDUCATION À LA SANTÉ SEXUELLE, VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES JEUNES : ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

1. Santé sexuelle : prévention, promotion, éducation

- *La santé sexuelle, composante essentielle de la santé et du bien-être*
- *L'éducation sexuelle à l'école*
- *La nécessité de pluraliser et d'élargir les espaces de dialogue*

2. Les pratiques affectives et sexuelles des jeunes : entre permanence et révolutions

- *Des pratiques influencées par différents facteurs... dont le genre*
- *Le numérique, pour le meilleur et pour le pire*
- *Le porno : entre danger réel et panique morale*

3. Focus sur les violences sexuelles et sexistes et la notion de consentement

- *Des violences sexuelles*
- *... aux violences sexistes : la "zone grise", où commence la violence ?*
- *La notion de consentement*

II. LE RÔLE DES ANIMATEUR.ICES : TÉMOIGNAGES, QUESTIONNEMENTS ET ATTENTES

1. Un sujet pas simple à aborder...

2. Auquel nous sommes régulièrement confronté.es

3. Une convention pour questionner et renforcer son rôle, sa posture, ses outils

III. RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

1. Légimité et posture professionnelle

2. Cas pratiques

3. Supports pédagogiques

ANNEXES

La vie affective et sexuelle est une dimension essentielle de l'émancipation des jeunes ; mais elle peut aussi être source de contraintes, de violences, ou de manque d'informations permettant de faire des choix.

Les professionnel·les jeunesse sont quotidiennement confronté·es à ces questions, au sein des accueils collectifs, lors des séjours, pendant les formations sur les discriminations...

Souvent les premier·ères confident.es, sont celles et ceux à qui on fait suffisamment confiance pour aborder les sujets les plus intimes ; mais aussi les premières vigies face aux comportements et propos problématiques dont les jeunes peuvent être victimes, ou auteur·rices.

Pour continuer à jouer pleinement ce rôle et accompagner toujours mieux leurs publics, tous et toutes expriment le besoin d'être nourri·es et outillé·es.

La vie affective et sexuelle des jeunes s'est donc imposée comme thématique de notre convention professionnelle ado-jeunesse, organisée les 1 et 2 juin 2023. Elle s'inscrit également dans le cadre de la réflexion globale que nous avons choisi de conduire dans la perspective du congrès fédéral de 2024 : « jeunesse, droit au bonheur ».

Durant deux jours, une centaine de professionnel·les jeunesse (directeur·rices et coordinateur·rices de structure, accompagnateur·rices de projets, animateur·rices...), et des intervenantes (sociologues, actrices de la santé, de l'éducation populaire...) ont partagé leurs connaissances, expériences, questionnements et initiatives pédagogiques sur le sujet.

Deux jours de réflexions et d'échanges qui ont permis d'affiner notre expertise collective, et qui viendront nourrir les pratiques sur le terrain. Mais aussi un moment joyeux, de retrouvailles et de convivialité, car c'est bien dans l'ADN de Léo de savoir faire la fête en travaillant, pour reprendre les mots de Stéphane Debic, directeur de l'animation.

Ces deux jours auront été l'occasion de réaffirmer notre conviction que, sur ce sujet comme sur bien d'autres, l'éducation populaire a pleinement son rôle à jouer et une place singulière à prendre pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte, en complément de l'école et de la famille

LA CONVENTION EN QUELQUES CHIFFRES

*1&2 juin
2023*

à Campus Atlantica (Artigues-près-
Bordeaux)

100 participant.es

directeur·rices et coordinateur·rices
de structure, accompagnateur·rices
de projet, animateur·rices...

8 INTERVENTANTES

Plus de 10h d'échanges

1 TABLE
RONDE

1 ÉMISSION
DE RADIO

4 ATELIERS

LES THÉMATIQUES ABORDÉES

Table ronde

Vies affectives et sexuelles des jeunes : définitions, pratiques et représentations
Les violences sexuelles et sexistes : informer, protéger, alerter !
Défendre des droits et éduquer : pour des vies affectives et sexuelles autonomes, en sécurité et joyeuses

Atelier 1

Cœur, corps et sexualités, on en parle ! Légitimité et postures dans l'éducation populaire

Atelier 2

Étoiles et imaginaires : jeux éducatifs et normes de valeurs dans l'éducation affective et sexuelle

Atelier 3

Savoir protéger les droits fondamentaux des jeunes : ressources, scénarios et mises en pratique

Atelier 4

A l'école des mauvaises réputations : harcèlement en milieu scolaire et en ligne chez les ados



MYRIAM BAATA

Conseillère technique en promotion de la santé à la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Tarn Aveyron



LUDIVINE DEMOL

Chercheuse doctorante sur l'accès aux informations liées à la vie sexuelle et vie affective des adolescentes



LUCIE BOZONNET

Secrétaire générale du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne et Vice-présidente du Comité pour les relations Nationales et internationale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire



ANNE DUGAST

Conseillère sport à la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), ancienne athlète de haut niveau



DELPHINE DESGRE

Membre de la commission éthique et lutte contre les violences de l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange



MARGOT DEAGE

Sociologue spécialiste des questions d'éducation et du numérique



FANNY GAUCHER

Sociologue chargée de projet au CRIPS île-de-France



AMÉLIE GUIBERT

Cheffe de pôle régional pour le Défenseur des droits Nouvelle-Aquitaine

Ces Actes retracent les principaux questionnements, enseignements, témoignages, bonnes pratiques et outils pédagogiques partagés par les intervenantes et les participant-es lors de la convention.

Pour poser les bases d'une réflexion collective sur le sujet, la Fédération Léo Lagrange a souhaité donner la parole à des acteur-rices aux profils différents, intervenant dans les champs de l'éducation populaire. Ces Actes reflètent le plus fidèlement possible leurs propos et leurs convictions, mais ils n'engagent en rien la position de la Fédération Léo Lagrange.

La Fédération a souhaité procéder en deux temps :

- Formuler des recommandations sur la posture pédagogique, pour outiller ses professionnel·les jeunesse : les premières pistes sont énoncées dans ce rapport ;
- Prendre le temps de construire sa réflexion, en s'appuyant notamment sur la richesse des échanges de cette convention, pour asseoir un plaidoyer sur le sujet de la vie sexuelle et affective des jeunes, qui sera formalisé et partagé ultérieurement.



I.

ÉDUCATION À LA SANTÉ SEXUELLE, VIES AFFECTIVES ET SEXUELLES DES JEUNES : ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

1. SANTÉ SEXUELLE : PRÉVENTION, PROMOTION, ÉDUCATION

De quoi parle-t-on quand on parle de « santé sexuelle » ? Comment cette notion, et la façon dont elle est enseignée aux jeunes, a évolué au fil du temps ? Quels sont les acteurs chargés d'en assurer la promotion aujourd'hui ?

LA SANTÉ SEXUELLE, COMPOSANTE ESSENTIELLE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés. »

UNE APPROCHE POSITIVE

En préambule de la table ronde, Myriam Bataa, conseillère technique en promotion de la santé à la PJJ du Tarn Aveyron, a rappelé que cette définition de l'OMS est celle qui guide l'ensemble des professionnel·les qui interviennent en matière d'éducation à la santé sexuelle auprès des jeunes. Une définition suffisamment riche pour permettre une intervention élargie ; la sexualité n'est pas présentée uniquement comme une source potentielle de dangers à éviter, et la santé n'est pas définie comme l'absence de maladie. L'OMS retient au contraire une approche positive, globale, continue, qui prend en compte toutes les dimensions de la vie : le développement personnel, l'estime de soi, les relations aux autres, l'image corporelle, l'identité sexuelle...



Schéma issu de la
présentation de Myriam
Baata

UNE DÉFINITION GLOBALE

En effet, la santé sexuelle prend en compte trois dimensions :

- **Biologique** : la physiologie, l'anatomie, la puberté, les questions de contraception et d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST)...
- **Psycho affective** : les émotions et les sentiments, les relations aux autres, l'orientation sexuelle...
- **Sociale** : les facteurs sociaux-environnementaux, les rôles sexués, les stéréotypes...

UNE CONSTRUCTION PROGRESSIVE, À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

- **Entre 0 et 6 ans**, l'enfant apprend par l'observation et les interactions avec son entourage. Il cherche à s'identifier, à coopérer ; en observant notamment le couple que forment ses parents, il intègre un système de croyances qui délimite son champ des possibles.
- **Entre 6 et 12 ans**, l'enfant évolue entre conformité et questionnements. Il intègre les normes sexuées (et des stéréotypes de genre), son système de valeur se met en place ; c'est aussi l'âge de la découverte, des apprentissages.
- **Après 12 ans**, sous l'effet des hormones notamment, l'adolescent entre dans une période d'expérimentation, de prise de risques, où il teste ses limites, et remet en question son système de croyances.

L'ÉDUCATION SEXUELLE À L'ÉCOLE

Le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Pap Ndiaye a annoncé le 27 juin 2023 l'élaboration d'un programme et d'un plan de formation pour les personnels, rappelant "la nécessité de rendre plus effective la mise en œuvre des trois séances obligatoires par an, du cours préparatoire à la terminale".

**Sondage réalisé en mars 2023 par l'IFOP pour Sidaction, sur un échantillon d'un millier de jeunes âgés de 15 à 24 ans*

UN MANQUE D'AMBITION ET DE MOYENS

C'est principalement l'école qui prend en charge l'éducation à la santé sexuelle des jeunes. La [loi de 2001](#) rend obligatoire trois séances annuelles pour tous-tes les élèves, au primaire, au collège et au lycée. Pourtant :

- À peine 15 % d'entre eux-elles bénéficient de ces séances
- 17 % des jeunes disent n'avoir jamais eu le moindre cours sur la question*

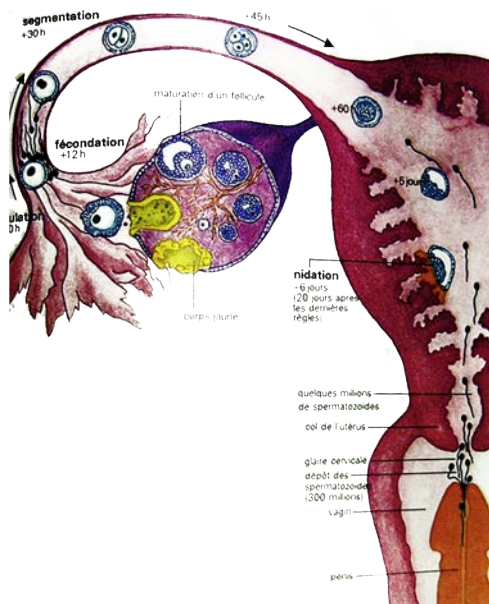
UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LA BIOLOGIE... ET SUR LES RISQUES

Myriam Baata explique que l'éducation à la sexualité a suivi les évolutions de la société. Dans les années 1970, avec les lois sur la contraception, la sexualité est devenue un objet de politiques publiques. Mais à partir des années 1980, face à l'urgence de lutter contre l'épidémie de sida, l'accent a été mis sur les risques, et la question du plaisir a complètement disparu des programmes scolaires... pour ne plus jamais réapparaître.

DES REPRÉSENTATIONS PROBLÉMATIQUES

Myriam Baata explique que les manuels scolaires ont jusque-là privilégié une représentation « désincarnée », voire « hygiéniste » des organes génitaux et de l'acte sexuel : jamais de sexe en érection, jamais de poils ; absence de représentations en 3D ; des plans de coupe qui peuvent effrayer, ou tout simplement qui ne permettent pas une bonne compréhension de la réalité.

Schéma issu de la présentation de Myriam Baata



Mal comprises, ces images peuvent entraîner des contre-sens problématiques. À partir d'une représentation « statique » du vagin, une jeune fille a conclu que sous l'effet de la gravité, le sperme ne pouvait pas rester dans le vagin et qu'il retombait forcément, donc qu'elle ne pouvait pas tomber enceinte [...] Quand les images représentent mal la réalité, qu'on intellectualise et qu'on déshumanise la sexualité, on crée des angoisses, des questions supplémentaires dans la tête des jeunes, auxquelles on n'apporte jamais de réponses.

Myriam Baata

LA NÉCESSITÉ DE PLURALISER ET D'ELARGIR LES ESPACES DE DIALOGUE AUTOUR DE LA SEXUALITÉ DES JEUNES

Malgré le travail remarquable des associations qui interviennent en milieu scolaire - Planning Familial, Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes (CRIPS), etc. , les intervenantes ont souligné le caractère insuffisant de l'éducation sexuelle à l'école.

Du reste, comme l'ont rappelé les participant-es et les intervenantes, l'école n'est pas le seul lieu de la vie des jeunes : quid alors des autres temps collectifs, des autres adultes référents ?

La première table ronde a donc mis en avant la nécessité, pour les acteur-rices de l'éducation populaire, de s'emparer de ces questions en complément de l'Éducation nationale.

L'éducation sexuelle a lieu essentiellement à l'école, mais les jeunes se retrouvent aussi en dehors de l'école ; l'enjeu, c'est donc de pouvoir en parler dans ces espaces où ils vivent et interagissent. L'éducation populaire a toute sa place à prendre sur ces sujets. C'est une question transversale à notre posture d'animateur ; un enjeu d'éducation à l'égalité entre les filles et les garçons.

Lucie Bozonnet, secrétaire générale du MRJC

Il faut multiplier les espaces de dialogue autour de la sexualité des jeunes. L'Éducation nationale a un rôle à jouer, mais pas tous les rôles ; il y a une place à prendre pour les autres acteurs.

Ludivine Demol, chercheuse doctorante

Le plus important, c'est d'ouvrir un espace de dialogue sécurisé et bienveillant où les jeunes sont amenés à définir les limites, à comprendre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Les animateurs ont un rôle central sur le sujet.

Margot Déage, sociologue

2. LES PRATIQUES AFFECTIVES ET SEXUELLES DES JEUNES : ENTRE PERMANENCE ET RÉVOLUTIONS

Comment les jeunes se rencontrent, se draguent, s'aiment en 2023 ? Comment s'informent-ils, partagent-ils sur toutes les questions liées aux relations amoureuses et à la sexualité ? Le numérique change-t-il vraiment les choses... ou finalement pas tant que ça ?

DES PRATIQUES INFLUENCÉES PAR DIFFÉRENTS FACTEURS

Comme le souligne Myriam Baata :

“*L'adolescence, c'est la période où l'on va expérimenter, tester ses limites, prendre des risques. Et c'est complètement normal ! Toutes les croyances héritées de l'enfance – la parole des adultes notamment – sont remises en question. On se cherche d'autres repères, d'autres adultes référents.*”

Il y a donc un « **effet âge** » qui explique les comportements à cette période.

Mais on peut également noter un « **effet de génération** », lié au fait que les jeunes sont immergé-es dans une société donnée et dans les questionnements qui la traversent. Ainsi, si certaines données sont stables dans le temps, **des préoccupations nouvelles émergent d'une génération à l'autre ; liées par exemple à l'usage des réseaux sociaux, ou encore au mouvement Me Too.**

DES PERMANENCES...

L'âge médian du premier rapport sexuel, 17 ans, est le même depuis les années 1980.*

Margot Déage, sociologue, le souligne :

“*Au collège, on parle beaucoup de sexualité, mais on pratique peu : seulement 6% des filles et 15% des garçons de moins de 15 ans ont déjà eu des relations sexuelles.*”

Le genre reste un facteur déterminant de la façon de vivre sa sexualité, et notamment le premier rapport sexuel.*

*Baromètre santé 2016.
"Genre et sexualité. D'une décennie à l'autre" Santé
Publique France

**ibid.*

Qu'il s'agisse de la principale motivation à ce rapport (le désir sexuel pour 47 % des garçons contre 25,8 % des filles), le fait d'en avoir eu vraiment envie (87,6 % des filles contre 92,8 % des garçons) ; d'avoir cédé aux attentes du partenaire (10,7 % des filles contre 6,9 % des garçons) - **les différences demeurent entre filles et garçons, sans évolutions significatives sur les dernières décennies.**

Dans son livre "*Les Choses sérieuses. Enquête sur les amours adolescentes*", la sociologue **Isabelle Clair** note que le couple hétérosexuel reste encore aujourd'hui une norme tenace, un horizon désirable pour les adolescent·es. Le couple permet une mise en scène de soi : les garçons peuvent apparaître comme « de vrais hommes » et les filles comme « des filles biens », vertueuses. Selon elle, c'est seulement à partir de la vingtaine qu'émerge une contestation des modèles de genre et de sexualité les plus dominants.

2023, Seuil, 400 pages, 21,50 euros

... ET DES RÉVOLUTIONS

Les nouvelles générations semblent **beaucoup plus ouvertes que leurs aînées sur les questions de genre et d'orientation sexuelle** ; un phénomène qui augmente sur les 15 dernières années. La génération Z en particulier (18-24 ans) témoigne d'une pluralisation des formes d'expériences amoureuses et sexuelles :

- 19 % des 18-24 ans ne se considèrent pas hétérosexuel·les (contre 11 % de la population totale)
- 7 % des 18-24 ans se revendiquent comme homosexuel·les
- 12 % des jeunes femmes et 8 % des jeunes hommes déclarent avoir déjà eu une relation homosexuelle – c'est plus qu'en 2007 (4 % des jeunes femmes et 4,1 % des jeunes hommes)
- 57 % des 18-24 ans sont à l'aise avec l'identification non-binaire ou gender fluid (contre 51% de la population totale)
- Mais seulement 5 % des 18-24 ans s'identifient comme non binaires (2 % sur la population totale des Français)

Etude CSA réalisée en mai 2021 sur un échantillon de 1 173 personnes âgées de 12 ans et plus.

Le **milieu social**, le **territoire d'où l'on vient** influencent également les croyances et les pratiques.

Avec Me Too, beaucoup de discussions féministes sont entrées dans les collèges, les lycées. Mais la façon dont ces discussions sont reçues dépend aussi beaucoup du milieu social. Dans un collège parisien huppé, j'ai pu constater que les jeunes s'étaient massivement ligüés contre un garçon accusé d'avoir harcelé sa copine. Il y a des « cultures » d'établissements scolaires, selon qu'ils soient favorisés ou pas.

Margot Déage

J'interviens en milieu rural. Je pense que les jeunes que j'accueille ont un rapport à la sexualité très différent de ceux des jeunes urbains. C'est conditionné par tout un tas de facteurs : le fait qu'ils soient habitués aux fêtes de village, aux cousinades, qui entraîne une certaine proximité, des blagues « potaches », des chansons paillardes... Tout cela donne un certain rapport à la sexualité.

Lucile, animatrice jeunesse à Salins-les-Bains

Dans les quartiers politiques de la ville (QPV) où j'interviens, les questions de sexualité sont extrêmement taboues.

Adel, coordinateur jeunesse à Montbéliard

DES DIFFÉRENCES DE GENRE QUI PERDURENT : DÉSIER VS. SENTIMENTS ?

L'un des facteurs les plus déterminants, en 2023 encore, c'est le genre : on ne se construit pas pareil vis-à-vis de sa sexualité selon que l'on soit une fille ou un garçon.

Alors que 53,6% des femmes évoquent que l'amour ou la tendresse sont à l'origine de leur souhait de premier rapport sexuel, seuls 25,9% des hommes placent ces enjeux comme les plus déterminants. Pour eux, c'est surtout le désir qui compte.

Ludivine Demol, chercheuse doctorante, note que **la sexualité des garçons reste tournée vers eux-mêmes (la performance, le désir), tandis que les filles sont tournées vers la relation à l'autre (« je l'aime », « je suis prête »)**. Leur consommation de pornographie le traduit : les garçons s'autorisent à en regarder, tandis que les filles, elles, vont chercher de l'excitation dans des contenus culturels non pornographiques.

Quand ils sont ensemble, les jeunes sont dans une approche très performative, compétitive... C'est toujours à celui qui a fait « le plus » : bu le plus d'alcool, pris le plus de drogues, eu le plus de relations sexuelles...

Fanny, animatrice jeunesse au Centre Social Maurice Noguès (Paris)

LA RÉPUTATION, POLARISÉE PAR LE GENRE

Margot Déage observe qu'au collège, la réputation fonde les hiérarchies sociales, elle donne des repères pour savoir comment interagir avec telle ou telle personne. Elle est d'autant plus nécessaire que les ados n'ont pas encore de statut professionnel ou conjugal pour les définir ; ce sont les comportements, ou encore les vêtements, qui deviennent le cœur de leur identité sociale et génèrent des jugements.

Baromètre santé 2016.
"Genre et sexualité. D'une
décennie à l'autre" Santé
Publique France

La réputation est structurante, car si on la perd, on est exclu du groupe. La figure du « sans ami » agit comme un véritable repoussoir.

Or, la réputation ne joue pas dans le même sens pour les filles et pour les garçons.

Pour les garçons, avoir « mauvaise réputation » est positif : c'est-à-dire être un caïd, un rebelle ; transgresser les normes des adultes, mépriser la réussite scolaire, mais aussi performer la séduction tout en rejetant les sentiments, bref prouver sa virilité. Il faut à tout prix éviter le stigmate du « pédé ».

Pour les filles au contraire, une mauvaise réputation est très négatif ; elles doivent éviter le stigmate de « pute », et donc prouver en permanence leur vertu, surjouer les sentiments, montrer qu'elles respectent les règles.

LE NUMÉRIQUE, POUR LE MEILLEUR COMME POUR LE PIRE

Les mécanismes qui fondent la réputation au collège n'ont rien de récent ; pour Margot Déage, les professionnel·les jeunesse peuvent puiser dans leurs propres souvenirs d'adolescence pour comprendre les « jeux de rôles » qui s'instaurent entre jeunes. Mais **elle souligne aussi que le numérique et les réseaux sociaux donnent une ampleur nouvelle à ce phénomène de réputation.** Avec l'intensification des échanges, et des moyens de diffusion et d'audience démultipliés, le numérique ouvre aux jeunes un nouveau champ des possibles... qui peut être autant émancipateur que toxique.

- **57% des jeunes déclarent utiliser Internet et les réseaux sociaux pour s'informer sur toutes les questions liées à la sexualité - 8 % des jeunes utilisent les réseaux sociaux pour s'informer.**
- **2 élèves par classe en moyenne font des nues (photos dénudées envoyées par Internet)**

Sondage réalisé par la Fondation Ramsay Santé en avril 2023 auprès d'un échantillon représentatif de 1000 jeunes français âgés de 15 à 25 ans redressé selon la méthode des quotas de l'INSEE 2020.

LA POSSIBILITÉ D'ENTRER EN RELATION DIFFÉREMMENT

Margot Déage note qu'**Internet ouvre de nouveaux espaces d'échanges entre jeunes : ils peuvent ainsi créer des relations à l'abri des regards, de leurs parents mais parfois aussi de leurs pairs.** Sur Snapchat par exemple – application sur laquelle on peut échanger des messages éphémères –, **la parole se libère : on peut sortir un instant de son rôle social pour faire des confidences, se livrer plus intimement.** Un effet « soupape » d'autant plus salutaire qu'il vient compenser le « droit de sortir », qui a été progressivement perdu avec l'urbanisation et la montée de la méfiance dans nos sociétés (les collégiens n'occupent plus librement l'espace public comme avant.)

“*Certaines collégiennes me racontaient que lorsqu'ils étaient entre eux, dans la cour de récré, les garçons se montraient arrogants et parfois mêmes agressifs vis-à-vis des filles. Mais le soir, dans le cadre d'une conversation sur Snapchat, ils n'étaient plus du tout les mêmes ! Ils étaient plus calmes, plus respectueux, ils osaient se confier.*”

Margot Déage

“*Ce qui caractérise la vie affective des ados que j'accompagne ? Je dirais « virtuel » ! Ils peuvent passer leur temps à s'envoyer des messages enflammés sur Snapchat, mais ils ne se tiennent même pas par la main ! Certains sont mêmes stigmatisés s'ils passent à l'acte de s'embrasser.*”

Lucile, animatrice jeunesse à Salins-les-Bains

MAIS DES EFFETS POTENTIELLEMENT DÉVASTATEURS

En négatif, cette intensification des échanges et la libération de la parole peuvent aussi entraîner une surenchère de propos malveillants, qui peuvent conduire au harcèlement. D'autant plus que le numérique accroît les possibilités de diffusion, au-delà du cercle de sociabilité du jeune. De quoi vite perdre le contrôle...

LE PORNO : ENTRE DANGER RÉEL ET PANIQUE MORALE ?

**Sondage Opinionway pour 20 minutes publié en avril 2018*

***IFOP pour l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique publié en 2017*

Une panique morale, concept forgé en anglais en 1972 par le sociologue Stanley Cohen (« moral panic »), est une réaction collective disproportionnée à des pratiques culturelles ou personnelles en général minoritaires, considérées comme « déviantes » ou néfastes pour la société.

UNE EXPOSITION MASSIVE

- **À 12 ans, près d'un enfant sur 3 a déjà été exposé à du contenu pornographique.***
- **44 % des jeunes déclarent avoir essayé de reproduire des scènes ou des pratiques vues.****

Ludivine Demol invite à déconstruire le rapport à la pornographie, en rappelant que cette dernière n'est pas hermétique au monde ; au contraire, **elle relaie les systèmes de croyances qui sont ceux d'une société** et qu'on retrouve dans de nombreux autres contenus culturels jugés légitimes (films, contes de fées...)

D'ailleurs, quand on interroge les jeunes sur le premier contenu pornographique qu'ils ont visionné, ils citent parfois des œuvres grand public qui les ont pareillement heurtées. Ludivine Demol note que le porno entraîne une véritable « panique morale », comme toutes les pratiques culturelles portées par les marges.

“*Quand on les interroge, les jeunes savent bien que le porno, ce n'est pas la vraie vie. Pour contrer l'effet « inhibiteur » du porno, il est urgent d'avoir une pluralité de discours et de représentations autour de la sexualité des jeunes ; à l'école, mais aussi en dehors de l'école.*”

Ludivine Demol

« PORNO : L'ENFER DU DÉCOR » : LE SÉNAT DÉNONCE ET ALERTE

Premier rapport dans l'histoire parlementaire consacré à ce sujet, le rapport d'information du Sénat publié en septembre 2022 tire la sonnette d'alarme sur « une industrie de la pornographie qui génère des violences systémiques envers les femmes » et émet des recommandations en matière de politiques publiques.

Le rapport analyse les conséquences d'une diffusion massive sur la jeunesse : traumatismes, troubles du sommeil, de l'attention et de l'alimentation, vision déformée et violente de la sexualité, difficultés à nouer des relations avec des personnes du sexe opposé, (hyper) sexualisation précoce, développement de conduites à risques ou violentes, etc.

Parmi les nombreuses recommandations du rapport, près de la moitié concerne la protection de la jeunesse et l'éducation à la vie sexuelle et affective, notamment :

- Empêcher l'accès aux mineurs aux sites pornographiques, à travers une série de mesures techniques (vérifications d'âge, contrôle parental) et le renforcement des pouvoirs de l'Arcom.
- Désigner un référent académique à l'éducation à l'égalité et à la sexualité dans chaque académie.
- Publier une évaluation annuelle de l'application de la loi relative à l'éducation sexuelle à l'école.
- Aborder les sujets liés à la pornographie dans le cadre des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective.
- Recruter des professionnel·les de santé, formé·es en matière d'éducation à la santé et de conduite de projet, dans les établissements scolaires.
- Mieux faire connaître aux jeunes les ressources accessibles pour répondre à leurs questions en matière de sexualité.
- Sensibiliser les parents et mener une campagne de communication sur le sujet.

Une ressource pour approfondir le sujet

[HTTPS://JEPROTEGEMONENFANT.GOUV.FR/PORNOGRAPHIE/](https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/pornographie/)

La plateforme d'information à destination des parents pour lutter contre l'exposition des mineurs aux contenus pornographiques en ligne.



3. FOCUS SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES ET LA NOTION DE CONSENTEMENT

Plus d'une femme sur deux en France, et plus de six jeunes femmes sur dix, ont déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie. Quand on parle de violences, on pense bien sûr aux agressions physiques. Mais la violence peut aussi naître de paroles stigmatisantes, de comportements blessants répétés. Plus difficilement décelables – car souvent masquées par l'humour, le rire, et de ce fait banalisées par les adultes - ces attitudes peuvent pourtant avoir des conséquences importantes sur les victimes : mise à l'écart, perte de confiance en soi ; intériorisation de certains stéréotypes et interdits, creusement des inégalités entre garçons et filles... Les violences sexuelles concernent majoritairement les femmes, mais également toutes les minorités et notamment les minorités sexuelles : on parle de LGBTQIphobie.

DES VIOLENCES SEXUELLES...

« Les violences à caractère sexuel recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel. En d'autres termes, ils sont subis et non désirés par la victime. Elles sont l'expression de la volonté de pouvoir de l'auteur sur la victime »

Source : arretonslesviolences.gouv.fr

DES CHIFFRES EFFRAYANTS

- 213 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint chaque année.
- 94 000 femmes sont victimes de viol ou de tentatives de viol au cours d'une année. Dans 91 % des cas, l'agresseur est connu de la victime. Dans 47 % des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint. Seules 12 % des victimes portent plainte.*
- 1 femme sur 6 fait son entrée dans la vie sexuelle avec un rapport non consenti.**
- 85 % des personnes transgenres sont agressées au cours de leur vie.
- 80 % des femmes en situation de handicap ont été victimes de violences.
- +28 % d'agressions homophobes en 2023, par rapport à 2021.***

*Enquête « VIRAGE », INED, 2016.

**Enquête #NousToutes Consentement dans les rapports sexuels (2020)

***Rapport SOS Homophobie 2023

Lucie Bozonnet souligne que ces violences peuvent être de toute nature ; physiques mais aussi, psychologiques, verbales, économiques ; **elles sont présentes partout, dans tous les milieux sociaux**. Le grand défi est d'accueillir la parole des victimes et de les accompagner dans leur démarche – sans perdre de vue le rôle éducatif que nous devons également jouer vis-à-vis de l'agresseur-se.

Chargée de la prévention et de la lutte contre les violences dans le sport, Anne Dugast rappelle que ces violences peuvent faire énormément de dégâts sur le long terme : **96 % des victimes en subissent des conséquences sur leur santé mentale ; 69 % sur leur santé physique ; une victime de viol sur deux va tenter de se suicider.**

Pour détecter les victimes de violence, elle appelle à **être attentif·ve aux signaux faibles** – même si certains ne sont pas spécifiques : isolement, changement de comportement – la personne passe d'un extrême à l'autre -, colère, sur habillage, manque de sommeil et d'appétit...

UNE VIOLENCE SYSTÉMIQUE ?

Selon Ludivine Demol, **les violences sont favorisées par le fait que très tôt, les enfants apprennent la soumission aux adultes**, y compris de leur propre corps (« fais un bisou à untel »). Cette autorité non contestable du parent sur le corps de l'enfant peut être déléguée à un tiers qui a une emprise très forte ; c'est le cas du coach sportif par exemple.

LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT, UN FLÉAU ENDÉMIQUE

Le monde du sport a été récemment frappé par des révélations d'agressions sexuelles qui ont provoqué une onde de choc et démontré l'ampleur du phénomène. Anne Dugast a présenté un état des lieux des violences sexuelles dans le sport, et rappelé les conditions propices à leur émergence dans ce milieu.

Des chiffres qui montrent l'ampleur de la situation

- **907 personnes mises en cause (dont 96 % d'hommes) pour 855 affaires**
- **13 affaires liées au milieu du handicap**
- **78 % des victimes sont de sexe féminin**
- **82 % des victimes étaient mineures au moment des faits**
- **83 % des faits dénoncés concernent des violences sexuelles**

Chiffres des affaires remontées au Ministère des Sports, en date du 31/12/2022

Un contexte particulier qui favorise les abus :

- L'autorité morale très forte du coach
- De jeunes sportif·ves séparé·es tôt de leur famille pour rejoindre des centres de formation
- Un rapport particulier de l'athlète avec son corps, considéré comme un outil ; le fait d'être prêt·e à faire beaucoup de concessions pour atteindre le haut niveau...

... AUX VIOLENCES SEXISTES : LA "ZONE GRISE", OÙ COMMENCE LA VIOLENCE ?

*Baromètre Sexisme 2023
réalisé par Vivavoice pour le
Haut Conseil à l'Égalité.

** Le mansplaining désigne
une situation où un homme
explique à une femme
quelque chose qu'elle sait
déjà, voire dont elle est
experte, sur un ton
potentiellement paternaliste
ou condescendant.

- 57 % des femmes ont déjà subi des blagues ou remarques sexistes
- 41 % d'entre elles ont déjà subi des sifflements et gestes déplacés de la part d'un homme
- 38 % ont subi des situations de « mansplaining** »
- 29 % ont subi des remarques sur leur tenue ou physique...*

Les professionnel·les témoignent du fait qu'il est parfois difficile d'identifier à quel moment commence la violence, lors des interactions entre jeunes.

“ Les garçons ont tendance à faire de l'humour à l'égard des filles (« les filles, votre place est dans la cuisine »), mais comme c'est répété, au bout d'un moment ça devient problématique, ça crée une forme de conditionnement. ”

Florian, directeur pôle jeunesse au Bignon

“ Dans mon accueil, il y a des garçons qui s'amuse à toucher les fesses des filles, souvent ces dernières gloussent. À quel moment faut-il dire stop ? ”

Une animatrice pendant la table ronde

Pour Myriam Baata, les violences sexuelles et sexistes ont toujours existé à l'école, mais elles ont longtemps été banalisées par les adultes. Les jeunes ont donc intégré cet état de fait et ont appris à se taire.

“ Il y a beaucoup de débats autour du crop top, faut-il l'autoriser ou pas, par exemple. Moi, je suis à fond pour autoriser les filles à s'habiller comme elles veulent, à s'émanciper à travers leurs vêtements. J'organise un petit festival de cinéma ; les filles ont plaisir à se looker comme des stars, avec des robes, des paillettes, des talons haut. Je les encourage vraiment à le faire, mais en luttant contre toute sexualisation (je ne laisse passer aucune remarque sexiste) pour que ce soit uniquement une démarche de fierté, d'émancipation. Et de fait, ça devient un formidable espace de liberté... pour les garçons aussi, qui jouent à se mettre des paillettes ! ”

Lucile, animatrice jeunesse à Salins-les-Bains

LE HARCÈLEMENT, UNE VIOLENCE SOUS COUVERT D'HUMOUR ?

Margot Déage identifie les mécanismes du harcèlement et du cyberharcèlement. Qu'il se déroule en ligne ou en présentiel, il se caractérise par ;

- **L'agressivité** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs jeunes et une ou plusieurs victimes.
- **La répétition** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'asymétrie** : la victime est souvent isolée, dans l'incapacité de se défendre.

Les adolescent.e.s qui n'ont « pas d'amis » ont 15 fois plus de risques d'être victimes de harcèlement

Le problème du harcèlement est qu'il passe souvent par le rire et par le jeu, ce qui rend difficile son identification et sa dénonciation.

Mais, Margot Déage le souligne : l'humour est toujours un geste social ; et quand le rire prend toujours pour cible la même personne, avec pour conséquence de l'exclure progressivement, cela devient du harcèlement.

De plus, les mécanismes de harcèlement sont amplifiés par le fait que les autres jeunes ont peur d'être assimilés à la victime et de devenir victimes eux-mêmes ; pour s'en distinguer, ils préfèrent se placer du côté des agresseurs.

CASSER LE HARCÈLEMENT

Face aux propos sexistes, stigmatisants, sous couverts d'humour ou non, Margot Déage souligne **l'importance de ne rien laisser passer.**

Elle appelle à ouvrir **un espace de parole sécurisant, informel - pour ne pas effrayer ni « figer » les relations - , qui permet aux enfants d'exprimer leurs émotions** – sans moquerie ni jugement – et qui **les aide à définir des limites**, à distinguer ce qui est permis de ce qui ne l'est pas, sans conflit ni sanction. Elle rappelle l'importance de demander régulièrement aux jeunes *« comment vas-tu ? »* dans un cadre qui favorise une réponse sincère, où l'on se sent capable de dire si ça ne va pas.

Une méthode qui a fait ses preuves pour lutter contre le harcèlement consiste à :

- **Ne jamais désigner une personne comme victime** (pour ne pas lui accoler ce stigmate qui risque de raviver les mécanismes de harcèlement) et ne jamais désigner non plus des « agresseurs »
- **Aller voir les « agresseurs » - sans les désigner comme tels, et les impliquer dans la recherche d'une solution pour aider la victime** : *« J'ai remarqué que X n'allait pas bien, est-ce que tu l'as constaté toi aussi ? À ton avis, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour l'aider à aller mieux ? »*

Des contacts utiles pour lutter contre le cyberharcèlement

Association Log.IN : prévention, sensibilisation sur le numérique, peuvent intervenir auprès des jeunes : <https://www.login-prevention.fr/>

Jet'écoute (numéro 3018) : ligne confidentielle et gratuite sur les cyber violences, gérée depuis 2009 par l'association e-Enfance : les ados / jeunes peuvent appeler ou chatter : <https://e-enfance.org/>



SORTIR DE LA ZONE GRISE : LA NOTION DE CONSENTEMENT

« Consentement » : c'est sans doute le mot le plus entendu tout au long de ces deux jours de convention. Le consentement, c'est l'accord volontaire que l'on donne tacitement pour faire quelque chose. **En matière de relations sexuelles, s'il n'y a pas eu de consentement, on parle de violences sexuelles.**

L'éducation au consentement implique que les jeunes sachent formuler leurs limites et leurs souhaits, et qu'ils sachent en retour identifier et respecter le consentement chez l'autre.

Fanny Gaucher du CRIPS Île-de-France a présenté les caractéristiques du consentement, qui doit être :

- **Donné librement** : la personne doit être en capacité de le faire (ne pas être endormie, inconsciente...), sans contrainte extérieure (menaces, manipulation, pression ou peur).
- **Éclairé** : le partenaire ne doit pas mentir, dissimuler ou omettre délibérément certaines intentions.
- **Spécifique** : on peut consentir à certains actes, sans forcément consentir à d'autres.
- **Révocable** : à tout moment, on peut revenir sur son consentement.
- **Enthousiaste** : la question n'est pas de savoir si la personne dit non, mais plutôt si elle dit oui !



Vidéo Youtube
"La tasse de thé"

En France, l'âge légal du consentement sexuel est établi à 15 ans, et 18 ans en cas d'inceste. Toutefois, à partir de 13 ans, les mineurs peuvent consentir si l'écart d'âge avec leur partenaire est inférieur à 5 ans.

“ Chercher à tout prix à convaincre, est-ce compatible avec le consentement ? Une jeune fille de ma structure a fini par céder aux avances d'un garçon qui n'arrêtait pas de la presser de sortir avec lui, en lui donnant tous les arguments possibles. ”

Animatrice lors d'un atelier

En l'occurrence, on ne peut pas considérer que l'accord ait été donné librement, sans pression extérieure (ni qu'il ait été enthousiaste...)

La différence entre drague et violences sexuelles

La séduction impose le respect, la réciprocité et l'égalité. La personne draguée se sent respectée, désirée et en sécurité. Dans un cas de violences sexuelles, la victime est mal à l'aise, nerveuse et cherche à éviter ou rejeter son agresseur, qui impose ses choix et son pouvoir.

Source : [CRIPS Ile-de-France](#)

Des ressources pour approfondir la question du consentement

- « **Consentis** » : association qui promeut le consentement dans les milieux festifs. Elle propose des formations, de la sensibilisation et la mise à disposition gratuite d'affiches et de flyers.
- « **Ok not Ok** », le jeu de rôle du consentement : jeu de cartes qui permet d'explorer différentes situations (pas toujours à caractère sexuel) pour apprendre à identifier le consentement
- Le jeu « **Les 3 oui du consentement** »



CE QUE DIT LA LOI

Le-la professionnel-le jeunesse qui est témoin de violences à l'égard d'un jeune a une obligation de signalement :

« Le fait, pour quiconque ayant connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'agressions ou atteintes sexuelles infligés à un mineur ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives ou de continuer à ne pas informer ces autorités tant que ces infractions n'ont pas cessé est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

Article 434-3 du code pénal

Les principaux numéros à connaître pour signaler des violences

- **3919** : plateforme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- **119** : numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
- **17** : police (ou 114 par sms si on ne peut pas parler). Il est aussi possible d'effectuer une plainte en ligne.
- **01 48 06 42 41** – SOS Homophobie (ligne d'écoute anonyme)



Les peines encourues en cas de condamnation :

- **Agression sexuelle** : jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende.
- **Viol** : jusqu'à 15 ans de prison, 20 ans en cas de circonstances aggravantes, 30 ans si l'acte a entraîné la mort de la victime.
- **Harcèlement sexuel** : jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.



LE RÔLE DES ANIMATEUR·RICES : TÉMOIGNAGES, QUESTIONNEMENTS ET ATTENTES

À quelle distance les professionnel·les se tiennent-ils des vies sexuelles et affectives des jeunes qu'ils accompagnent ? Comment abordent-ils ces sujets au quotidien, dans quelles circonstances y sont-ils confrontés, et comment souhaitent-ils voir leur rôle évoluer ?

1. UN SUJET PAS SI SIMPLE À ABORDER

Selon un sondage réalisé au sein du réseau Léo Lagrange :

- Les mots pour définir la vie affective et sexuelle des jeunes sont plutôt positifs : plaisir, relation, amour, partage - le mot « consentement » revient très régulièrement ;
- 49 répondant-es indiquent qu'ils sont Ok pour parler librement de vie affective avec les jeunes (8 trouvent cela gênant) ; 43 sont Ok pour parler librement de vie sexuelle ;
- 1/3 des professionnel·les ne se sentent pas légitimes pour parler de ces questions ;
- Parmi les sujets importants mais difficiles à aborder : consentement, contraception, orientation sexuelle

Panel de 65 répondant-es :
42 femmes, 23 hommes ;
âge médian entre 26 et 45
ans, répartition
géographique équilibrée-
66% exerçant en milieu
urbain

Si les animateur·rices déclarent dans leur majorité ne pas se sentir en difficulté pour parler de sexualité avec les jeunes, ils et elles constatent que ces questions sont rarement soulevées spontanément par ces derniers, et qu'eux-mêmes prennent rarement l'initiative de mettre le sujet sur la table.

J'interviens essentiellement dans des QPV, où la question de la sexualité est très taboue pour les jeunes. À cause de ça, je ne sais pas comment aborder le sujet avec eux ; et pourtant je pense que ce serait nécessaire, car j'entends souvent dans leurs propos des choses qui s'apparentent à des violences sexistes, sans qu'ils en aient forcément conscience.

Adel, coordinateur jeunesse à Montbéliard

On est dans un milieu rural, les jeunes sont assez pudiques, de façon générale ils ont des difficultés à exprimer ce qu'ils ressentent. Ils pensent peut-être aussi que ce n'est pas le cadre pour en parler [...] Je me rends compte que je connais bien mon public sous plein d'angles différents, mais je n'ai aucune idée de leur rapport à la sexualité (ont-ils déjà regardé du porno par exemple ?)

Florian, directeur de structure à Le Bignon.

Ce n'est pas le sujet qu'on aborde le plus, mais c'est abordé par les jeunes entre eux, en notre présence. Par exemple, ils vont parler de drague devant nous [...] Je me sens plutôt à l'aise pour répondre aux questions si elles s'expriment, mais je ne me sens pas d'amener le sujet en proactif, je ne saurais pas sous quel angle le faire.

Camille, accompagnatrice de projets à Nantes.

Même si en tant qu'animateur, je pense que je suis légitime pour aborder ces questions, dans les faits ce n'est pas si simple. Les ados sont mal à l'aise quand on en parle, donc ça me rend moi aussi mal à l'aise : on est tous mal à l'aise ! Et puis il peut aussi y avoir des craintes sur la façon dont ce discours sera perçu. Je redoute un peu la réaction des parents si je parle de sexualité avec les ados.

Olivier, animateur jeunesse à Dijon

2. UN SUJET AUQUEL ON EST POURTANT CONFRONTÉ À DE NOMBREUSES OCCASIONS

PENDANT LES SÉJOURS...



Si je suis très attaché à favoriser la mixité en temps normal, pendant les séjours, la règle c'est : les filles dans un dortoir, les garçons dans un autre. Malgré tout, on n'est jamais derrière les jeunes pour contrôler leurs faits et gestes, donc je mets toujours des préservatifs à leur disposition.

Adel, coordinateur jeunesse à Montbéliard.

... LORS DES INTERACTIONS ENTRE JEUNES AU SEIN DES STRUCTURES, ET NOTAMMENT PENDANT LES FORMATIONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS :



Nos interventions « Démocratie et Courage » dans les collèges nous montrent bien que les clichés de genre perdurent... Même si les jeunes osent moins exprimer des propos sexistes, on sent bien que pour certains, ils n'en pensent pas moins. Récemment, dans un questionnaire de satisfaction, une jeune fille a dit qu'elle n'avait pas osé prendre la parole à cause de l'attitude des garçons. On va essayer de prendre cela en compte pour rectifier le tir pour nos prochaines formations.

Olivier, animateur jeunesse à Dijon



On est souvent confrontés à des jeunes pour qui la domination des hommes sur les femmes est un fait incontestable, de par leur croyance. C'est compliqué de leur dire de façon catégorique que c'est inacceptable, alors que le schéma de croyance est si ancré. Et en même temps, on a le devoir de protéger les publics heurtés par ses propos, qui fréquentent aussi nos structures. Ce sont des situations très compliquées.

Camille, accompagnatrice de projets à Nantes

...PARCE QU'ON EST, TOUT SIMPLEMENT, LE-LA PREMIER·IÈRE CONFIDENT·E :



Le fait que je connaisse les jeunes depuis toujours, la relation de confiance qu'on a nouée ensemble, fait que je suis naturellement celle à qui on va parler. Dernièrement, une jeune fille en seconde que je connais bien est venue me voir parce qu'elle s'inquiétait ; elle venait tout juste de commencer à prendre la pilule et elle avait eu des relations sexuelles pendant le week-end, elle ne savait pas si c'était une situation à risque. Comme je n'en savais rien non plus, je lui ai proposé qu'on aille ensemble poser la question à la pharmacie.

Lucile, animatrice jeunesse à Salins-les-Bains



Un jeune m'a raconté que sa copine était tombée enceinte et qu'elle avait avorté ; un autre m'a demandé des conseils pour mieux communiquer dans son couple. Cette situation m'a questionnée parce qu'il me demandait mon avis personnel, et je n'avais pas forcément envie de lui donner ; mais j'ai essayé de le faire réfléchir, pour qu'il se pose les bonnes questions. Ça m'a touchée qu'il me fasse confiance.

Camille, accompagnatrice de projets à Nantes

3. UNE CONVENTION POUR QUESTIONNER ET RENFORCER SON RÔLE, SA POSTURE, SES OUTILS

Tout au long de la convention, les participant-es ont cherché à définir la place qui était la leur sur ces questions.

Quand je me rends compte qu'un jeune ne voit pas bien, je l'encourage à aller consulter un ophtalmo. De la même façon, je pourrais poser la question de la contraception avec les jeunes. Mais jusqu'à présent, je ne l'ai jamais fait. Il y a des jeunes qui auront toujours facilement accès aux infos, mais d'autres pour qui c'est beaucoup plus compliqué [...] Tous les ans, on choisit une thématique qu'on traite en fil rouge tout au long de l'année ; on pourrait prendre la sexualité, ce serait un bon signal à envoyer aux jeunes, pour qu'ils sachent qu'on est aussi là pour parler de ces sujets avec eux, s'ils le souhaitent.

L'animation c'est un métier où on amène beaucoup de ce qu'on est, de nos propres réflexions personnelles : c'est bien que la fédé fasse aussi la démarche de nous nourrir, de nous former sur ce sujet. Je viens chercher de la théorie, des repères sur le sujet ; ça m'intéresse aussi de savoir à quoi les collègues sont confrontés. J'ai repéré plein d'outils hyper intéressants que je vais pouvoir utiliser au quotidien. Je me rends compte que beaucoup de ressources existent déjà, il faut juste savoir aller les chercher.

Camille, accompagnatrice de projets, Nantes

Les interventions et temps d'échanges entre professionnels m'ont à la fois permis d'anticiper des attitudes et comportements à proposer dans des situations et également d'enrichir mon positionnement personnel sur ces sujets, grâce à la diversité des contenus abordés.

Zineb, animatrice jeunesse à Feyzin

J'aimerais organiser deux ateliers sur le thème de la sexualité, l'un avec un professionnel de santé (ça me rassure vraiment de pouvoir m'appuyer sur l'expérience d'un autre professionnel, car je n'ai pas toujours les réponses), l'autre avec les parents, car je pense vraiment que la parentalité a toute sa place pour traiter cette question.

Adel, coordinateur jeunesse à Montbéliard

« Je ne veux pas forcément créer de sujet s'il n'y en a pas. Je souhaite continuer à réagir en fonctions des besoins et des demandes qui s'expriment, sans amener le sujet en proactif pour ne pas mettre les jeunes dans l'inconfort. Mais je suis preneuse d'outils et de conseils pour recueillir la parole, orienter.

Lucile, animatrice jeunesse à Salins-les-Bains

Je me rends compte qu'il n'y a pas besoin d'être un professionnel de santé ni d'avoir une connaissance ultra précise de tous ces sujets, pour juste écouter et libérer la parole, poser les bases d'une discussion saine sur le sujet. Au début j'étais frileux sur ce thème ; mais maintenant je me dis qu'on peut tester et mettre en place plein de choses.

Florian, directeur de structure jeunesse au Bignon



III.

RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Après avoir partagé les constats et questionnements sur la vie affective et sexuelle des jeunes, les participant-es se sont interrogé-es sur le rôle spécifique de l'animateur-riche jeunesse. Comment doit-il se positionner sur ces sujets, lui qui n'est pas un-e professionnel-le de santé ? Quelles doivent être sa posture, ses pratiques, sa façon de s'inscrire dans un réseau d'intervenant-es autour du jeune ? Et comment réagir aux nombreuses situations qu'il-elle rencontre ? Une grande diversité de supports et d'acteurs ressources ont également été présentés, pour permettre aux animateur-rices de construire leurs interventions futures.

1. LÉGITIMITÉ & POSTURE PROFESSIONNELLE

UN POSITIONNEMENT SINGULIER

Présents lors des temps de vie où les jeunes interagissent, se testent et se construisent, les professionnel-les de l'éducation populaire ont su nouer avec leurs publics une relation de confiance qui n'est pas celle du parent, ni du professeur. Acteurs de l'innovation pédagogique et sociale, ils proposent des projets ou des façons d'aborder les sujets qui ne sont pas ceux qu'on retrouve dans la sphère scolaire, familiale ou professionnelle. **Ce positionnement singulier en fait des personnes ressources, des confident-es, mais aussi des vigies. Sur une thématique aussi intime, complexe et structurante que la vie affective et sexuelle, ce n'est pas rien.**

“ Parce qu'ils sont au contact des jeunes, les animateurs ont un rôle de vigie permanent. Il est donc nécessaire qu'ils soient sensibilisés aux droits des enfants et des jeunes. De part cette connaissance, ils sont un relais indispensable pour faire connaître à ces derniers leurs droits, et que ceux-ci soient pleinement effectifs. De nombreux jeunes ignorent encore largement qu'ils ont des droits (la plupart pensent qu'ils ont uniquement des devoirs). Leur rôle d'animateur jeunesse les place en première ligne pour recueillir leur parole, les écouter, sans émettre de jugement : le droit des jeunes d'être entendus est l'un de leurs droits les plus fondamentaux !

Amélie Guibert, cheffe de pôle régional pour le Défenseur des droits

“ Les animateurs jouent un rôle central pour prévenir les violences et le harcèlement. Le monde scolaire a peu d'espaces de parole à offrir, car les temps d'apprentissages sont serrés. En dehors et autour de l'école, les professionnels peuvent proposer des espaces où la parole se libère ; ils peuvent reconforter et remotiver les jeunes qui ont perdu confiance en eux – à travers la parole et l'écoute, mais aussi des activités sportives, culturelles – , et ils peuvent aussi recanaliser les élèves agresseurs, en leur proposant des projets qui redonnent du sens, qui luttent contre le mal-être ou l'ennui qui les poussent à faire ça.

Margot Déage

Lors d'un atelier, Myriam Baata a proposé d'identifier les verbes qui pouvaient définir la posture de l'animateur-riche, et ceux qui s'appliquaient à la posture du-de la professionnel-le de santé. On remarque que les mots choisis convergeaient : *accompagner, écouter, discuter, protéger, rassurer...* Cet exercice a permis de montrer que les animateur-rices étaient déjà « qualifié-es » pour aborder les questions de sexualité. En d'autres termes, **pas besoin d'être un-e professionnel-le de santé et d'avoir une réponse technique et scientifique à apporter pour tout simplement écouter, reconforter et orienter.**

LES BONNES HABITUDES À OBSERVER

Pendant les ateliers, participant-es et intervenantes se sont attaché-es à caractériser les grands principes qui doivent nourrir la posture professionnelle, quelle que soit la question liée à la vie sexuelle abordée :

- **Se montrer inconditionnellement bienveillant et ouvert**, pour que le jeune sente qu'il peut se confier, qu'il ne sera pas jugé.
- **Se remettre sans cesse en question** : se rappeler que tout est une question de point de vue et qu'il y a rarement « une seule vérité » ; que la réponse à apporter peut différer selon le contexte, le profil du jeune, etc.
- **Être humble** : parfois, il suffit juste d'écouter ; parfois, il faut encourager la reformulation pour mieux comprendre la situation ; parfois, il faut admettre qu'on n'a pas la réponse, et donc aller la chercher, orienter vers les bonnes personnes ; parfois il est plus confortable d'intervenir à deux, surtout si on n'est pas à l'aise sur certaines questions.
- **Doser entre interventions individuelles et collectives** : parfois il est intéressant de renvoyer au groupe qui peut aider à réguler une situation ; d'autres fois il est préférable de traiter le sujet dans un cadre individuel.
- **Ne pas être dans une posture surplombante ou prescriptive, ne pas donner de réponses, mais donner des repères ; aider les jeunes à se poser les bonnes questions et à trouver ses propres solutions.**

“On ne doit pas avoir peur de dire qu'on ne sait pas... Mais certaines questions engendrent des réponses catégoriques. Du genre : “Dans la vraie vie, c'est comme dans le porno ?” “Non pas du tout, le porno c'est pas la vraie vie” ; “Si t'as peur, faut pas le faire.”

Entendu pendant un atelier

Au contraire, **les attitudes à éviter** :

- « Rectifier » les erreurs
- Donner son point de vue ou des conseils personnels
- Dicter des solutions
- Porter des jugements
- Laisser libre cours à sa curiosité
- Noyer le problème dans de bons sentiments

AFFECT ET EXPÉRIENCE PERSONNELLE... OU REcul ET NEUTRALITÉ ?

Sur ces sujets liés à l'intime, le·la professionnel·le peut être tenté·e de puiser dans son expérience personnelle, ou de plaquer son propre système de valeur sur la situation.

Les intervenantes conseillent au contraire de :

- **faire preuve de neutralité : on intervient dans un cadre de référence professionnel, et non personnel** : ne pas parler de sa propre expérience, savoir mettre sa morale personnelle de côté.
- **trouver un équilibre (certes difficile) entre empathie et juste distance** : empathie pour recueillir la parole et encourager le jeune à se confier, recul pour ne pas se laisser submerger par ses émotions.
- **d'aider le jeune à trouver ses propres réponses**, et pour cela de l'aider à évaluer les risques, à se poser les bonnes questions, à aller chercher de l'information et de l'aide auprès des bonnes personnes.

Cet équilibre délicat oblige le·la professionnel·le à se remettre sans cesse en question, et donc à échanger le plus possible avec des collègues, d'autres professionnel·les, etc.

“C'est compliqué parce que le jeune perçoit l'intimité de l'adulte” ;
“Quand ça me touche personnellement, j'ai du mal à ne pas le montrer.”

entendu pendant les ateliers

2. LES CAS PRATIQUES

Les ateliers ont également permis d'échanger les points de vue et de définir une « marche à suivre » pour différents cas pratiques.

COMMENT RÉAGIR FACE À UN·E JEUNE QUI POSE UNE QUESTION CONCERNANT LA SEXUALITÉ ?

- **Garantir un cadre qui favorise les échanges** : cela peut être, par exemple, une salle qui garantit la confidentialité, dans laquelle on se sent bien.
- **Toujours partir des questionnements et des besoins des jeunes** : ne pas confondre ses attentes et représentations avec celles du·de la jeune ; respecter son intimité et ses valeurs.
- **Comprendre la situation, en utilisant au besoin la reformulation.** Les jeunes ne connaissent pas toujours bien leurs corps, ils peuvent raconter les choses de façon imprécise, floue, ou confondre différentes notions.
- **Aider le jeune à réfléchir, à se poser les bonnes questions.** Très souvent, il y a une question sous la question. Par exemple, “La fellation, à quoi ça sert ?” ; il faut se demander comment est née cette question dans la tête du jeune.
Le·la jeune vient rarement chercher une réponse fermée ; il·elle vient surtout tester, comparer, mettre en difficulté aussi parfois.
- **Réduire les risques et préserver la santé du·de la jeune** : ce qui implique de donner de l'information sur les sujets de contraception, IST, lutte contre les violences... au besoin en orientant vers les bons contacts.

DIFFÉRENTES TECHNIQUES POUR ACCUEILLIR LA PAROLE :



*schéma issu de la présentation de
Fanny Gaucher du CRIPS Ile-de-
France*



Différentes ressources pour s'informer et orienter les jeunes qui se posent des questions

- [Onsexprime.fr](https://www.onsexprime.fr) : site dédié à la sexualité des jeunes, opéré par Santé Publique France
- <https://www.lecrips-idf.net/> : le centre d'information et de prévention du Sida et pour la santé des jeunes
- <https://www.planning-familial.org/fr> : mouvement féministe et d'éducation populaire pour l'éducation à la sexualité

Des numéros utiles :

- 0800 235 236 : Fil santé jeunes
- 0800 840 840 : Sida Info Service
- 0800 08 11 11 : le numéro vert du Planning Familial



COMMENT RÉAGIR EN CAS DE REMARQUES SEXISTES, HOMOPHOBES ?

- **Ne rien laisser passer** : la posture de l'adulte est indispensable pour souligner ce qui est possible, de ce qui est interdit
- **Casser la mécanique du rire, du jeu** : même sous couvert d'humour, rappeler que ces propos ne doivent pas s'exprimer.
- **Au besoin, rappeler la loi** : les propos homophobes par exemple ne relèvent pas juste d'une opinion individuelle ; la loi punit les injures, la diffamation, la violence et la discrimination basées sur l'orientation sexuelle réelle ou supposée d'une personne.
- **Prendre le prétexte d'un « incident » pour construire une animation et un temps de réflexion collectif.**

“*Face à des propos homophobes ou sexistes, ma posture est différente selon le public. Quand il s'agit de formation BAFA, je suis absolument intransigeant, car ce sont des jeunes qui seront bientôt en posture d'éducateurs face à d'autres jeunes. Quand je suis en intervention face à un public jeune, je garde en tête que j'ai un rôle éducatif vis-à-vis d'eux, et que je dois aussi les amener à élargir leur point de vue, à faire évoluer leurs mentalités. Je rappelle le cadre, la loi, mais je les amène aussi à s'interroger sur leurs propres systèmes de croyances.*”

Sabri, responsable national BAFA

Pensez-y !

Les pôles Engagement sont une ressource pour les professionnel·les Léo Lagrange sur tous les sujets relatifs à la lutte contre les violences et les discriminations, sur l'éducation à l'égalité entre les genres, mais aussi sur la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

Les formations dispensées par les pôles Engagement sont à retrouver en p. 37

COMMENT RÉAGIR FACE À UN·E JEUNE QUI CONFIE ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES SEXUELLES ?

Les phrases à dire* :

- « **Je te crois** » : ne pas remettre en cause le récit de la victime.
- « **Tu as bien fait de m'en parler** » : mettre en avant le courage dont elle a fait preuve, le fait qu'elle a eu raison de le faire.
- « **Tu n'y es pour rien, c'est lui le coupable** » : déculpabiliser la victime en lui disant que rien de ce qu'elle a pu faire ne justifie la violence qu'elle a subie.
- « **Il n'avait pas le droit, c'est puni par la loi** » : il est possible que la victime minimise les faits, lui redire que ce qui s'est passé est inacceptable.
- « **Tu peux te faire aider** » : respecter les choix et le rythme de la victime, lui indiquer qu'il y a des professionnel·les qui sont là pour l'aider.

**Fanny Gaucher,
Crips Île-de-France*

ET QUAND LA VICTIME NE VEUT PAS PARLER ? COMMENT SIGNALER UN FAIT DE VIOLENCE SANS PERDRE SA CONFIANCE ?

Le-la professionnel-le peut être dans l'obligation de faire un signalement (quand la victime est mineure notamment, ou en cas de danger immédiat), mais il-elle peut craindre de briser la relation de confiance qui le relie au jeune (« *je te le dis mais n'en parle à personne* »).

Il convient alors d'**être très transparent-e et clair-e sur le cadre** : ne pas mentir au jeune (« *t'inquiète, je ne dirai rien* ») mais lui expliquer que la loi oblige à signaler, que la loi est là pour protéger.

Ne pas avoir peur de faire des signalements, même si on n'a pas de preuve incontestable qu'il y a bien eu une agression : dans tous les cas le signalement donnera lieu à une enquête.

Les numéros à connaître pour alerter

- **17** : police (ou 114 par sms si on ne peut pas parler). Il est aussi possible d'effectuer une pré-plainte en ligne.
- **3919** : plateforme téléphonique d'écoute, d'information et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- **119 Allo enfance en danger** : numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
- **3977** : Violences faites sur personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation d'handicap)
- **01 48 06 42 41** : SOS Homophobie (ligne d'écoute anonyme)
- **0 800 05 95 95** : permanence téléphonique gratuite gérée par le Collectif féministe contre le viol <https://cfcv.asso.fr/>



D'autres sites ressources sur la question des violences sexuelles et sexistes

- <https://www.noustoutes.org/> : collectif féministe composé de bénévoles pour en finir avec les violences sexistes et sexuelles
- <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/> : centre francilien de ressources pour l'égalité femme homme
- <https://enavanttoutes.fr/> : le tchat de l'association est gratuit et anonyme, ouvert 7 jours sur 7 de 10h à 21h.
- <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/les-jeunes-ambassadeurs-des-droits-jade> : Programme JAD (Jeunes ambassadeurs des droits) : recueillent parfois des paroles inquiétantes



ACTIVITÉS SPORTIVES – DES RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES SITUATIONS À RISQUES :

Au sein de la DRAJES (Direction régionale académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports) Nouvelle-Aquitaine, Anne Dugast a travaillé à l'élaboration de règles de conduite et de recommandations pour lutter contre les violences dans les situations où elles sont plus particulièrement susceptibles d'émerger.

Ces règles s'adressent en priorité aux encadrant-es des fédérations sportives, mais elles peuvent aussi guider tous-tes les professionnel-les qui interviennent avec des enfants.

- **Dans les vestiaires et les douches :**
 - frapper et s'annoncer avant d'entrer ;
 - rappeler que prendre une douche en collectif n'est pas une obligation et qu'on n'est pas obligé-e de se dévêtir totalement ;
 - interdire les prises de vues, photos ou vidéos ;
 - si l'enfant ne peut se changer seul, il n'utilise pas les vestiaires et vient déjà en tenue.
- **Lors des hébergements :**
 - loger séparément d'une part encadrant-es et sportif-ves, et d'autre part garçons et filles ;
 - interdire la présence à toute personne non autorisée dans les chambres ou dans les bâtiments ;
 - gérer les téléphones portables pour éviter les photos ou vidéos néfastes.
- **Lors des transports** (mini bus, car, voiture)
 - éviter le transport d'un adulte seul avec un enfant ;
 - mettre l'enfant à l'arrière et non à côté de l'adulte ;
 - observer les comportements et prendre régulièrement des nouvelles de chacun-e.
- **Conversations privées et réseaux sociaux**
 - être vigilant-e sur la teneur des messages qu'on adresse aux jeunes (mail, sms, message vocal) ;
 - ne pas mélanger personnel et professionnel, avoir deux comptes différents sur les réseaux.
- **Contacts et marques d'affection**
 - montrer clairement ses intentions en limitant les contacts à des endroits « sûrs » tel que les mains, les épaules ;
 - éviter toute attitude ambiguë dans la relation éducateur-pratiquant : les cadeaux et les confidences entre cadres et sportifs sont à éviter par exemple.
- **Guidage technique** (la façon dont l'encadrant montre et explique le geste sportif au jeune)
 - expliquer au jeune, avant toute intervention, ce qu'est le guidage ;
 - demander l'autorisation explicite du jeune (ou à ses parents s'il est trop jeune) ;
 - si réticence, envisager une autre solution pédagogique en remplacement ;
 - s'assurer d'un accès visuel pour les personnes de l'extérieur.



Le Ministère des Sports a mis en place une procédure administrative pour signaler les violences sexuelles et mettre rapidement à l'écart un agresseur potentiel : le « signal-sport ». signal-sports@sports.gouv.fr

3. LES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DÉVELOPPÉS AU SEIN DU RÉSEAU LÉO LAGRANGE

Une demande est revenue régulièrement dans la bouche des participant-es : celle de disposer de supports et d'outils pédagogiques pour aborder ces questions délicates de vie affective et sexuelle avec les jeunes. La convention a donné l'occasion de présenter quelques projets développés dans le réseau. Au cours des ateliers, les intervenantes ont également partagé les outils qu'elles utilisent lors de leurs propres interventions.

« LE Q ENTRE DEUX LETTRES », UN JEU MADE IN LÉO



Marjolaine et Julie, accompagnatrices de projets de jeunes au sein du Triptic à Nantes, ont créé « le Q entre deux lettres », un jeu pédagogique sur la vie affective et sexuelle. L'idée leur est venue après le confinement, en constatant que les jeunes avaient un vrai besoin d'expression sur le sujet. Elles ont donc voulu leur offrir un cadre d'échanges bienveillant, sans se placer dans une posture de spécialiste ; en partant de leurs questions, et en capitalisant sur les ressources existantes.

Elles ont développé un **parcours en 26 temps, chacun affilié à une lettre et traité dans le cadre d'une animation spécifique** – par exemple :

- E comme « émotion » ; atelier théâtre,
- T comme « transition » ; diffusion d'un film + témoignage de Clara,
- N comme « non » ; atelier de self défense,
- C comme « consentement » ; ateliers vidéo,
- I comme « inculpé » ; on met en scène le procès du sexisme...

La forme ludique de l'abécédaire, le ton décalé, le graphisme pop permettent de dédramatiser ces questions et de les aborder de façon joyeuse. Le parcours a d'abord été affiché dans les locaux du Triptic, avant de donner lieu à la création d'un véritable jeu de cartes, avec :

- des QR code pour accéder aux différents contenus créés par le Triptic
- des cartes « ça peut vous arriver » pour créer un débat autour d'un cas pratique
- des cartes « Près de chez vous » avec des lieux et contacts ressources sur les questions affectives et sexuelle ;
- des cartes qui recensent des ressources diverses ; podcast, livre, BD, docu...

Marjolaine et Julie

“

Notre conseil : aborder les thématiques de façon progressive, pour laisser aux jeunes le temps de les « digérer. » Si le professionnel est mal à l'aise avec certains sujets, il vaut mieux qu'il ne les aborde pas ; sinon les jeunes s'en rendront compte et l'échange sera compliqué.

LES FORMATIONS DISPENSÉES PAR LES PÔLES ENGAGEMENT

Les Pôles Engagement proposent différentes formations autour des sujets de vie affective et sexuelle :

- **dans les collèges** – c'est le cas notamment du Pôle Engagement Ouest, qui propose une animation autour des règles dans les collèges d'Ille-et-Vilaine, pour accompagner la mise à disposition de distributeurs de serviettes hygiéniques.
- **auprès des promos 16-18 AFPA** : les formations abordent un panel large de questions : anatomie, relations sexuelles, consentement, normativité, relations toxiques...
- **auprès des professionnels jeunesse**, sur les questions de violences sexuelles et sexistes.
- **auprès des stagiaires du BAFA**, dans le cadre d'un module « mixité et sexualité » pour apporter des connaissances plutôt théoriques afin qu'ensuite les stagiaires puissent construire des modules de formation.

“Face à des situations de propos ou de violences sexistes, les professionnels sont en demande de « process », de connaître les différentes étapes à suivre pour réagir – on propose des points de repère, une démarche, mais bien sûr il n'y a jamais de schéma type.”

Camille, Pôle Engagement Sud-Ouest

“Quand on commence à proposer des formations sur la sexualité, il faut savoir qu'on peut être confrontés à des témoignages individuels ou collectifs qu'on ne contrôle pas, certains très difficiles à entendre. C'est important de s'y préparer.”

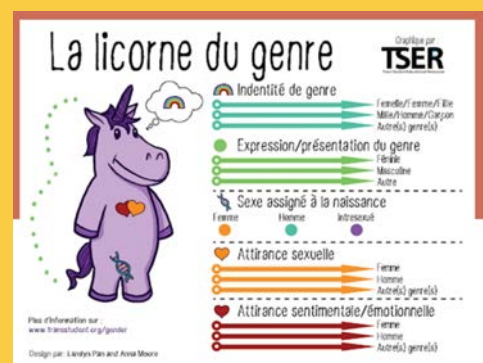
Cécilia, Pôle Engagement Ouest

“Dans le cadre du BAFA, ce sont des jeunes qu'on forme à aborder ces questions de sexualité avec d'autres jeunes.”

Sabri, responsable national BAFA

D'autres supports pédagogiques pour animer des ateliers

- **La boîte à outils pédagogique du Crips Ile-de-France** : <https://www.lecrips-idf.net/boite-a-outils-pedagogique-sante-prevention>
- **Sexplorations** : des jeux de société d'éducation à la sexualité – différentes thématiques : « Ok not Ok » (sur le consentement) ; « Can you » (le jeu des privilèges) ; « No Taboo »... <https://playtopla.com/collections/sexploration>
- **La licorne du genre**, un support ludique pour aborder les différentes notions liées à l'identité et à l'orientation sexuelle



...Et les nombreux outils développés par les acteur·rices du CNAJEP, réseau qui fédère les associations de l'éducation populaire et les mouvements de jeunesse :

- **Un guide de méthode à destination des professionnel·les jeunesse**, sur « la question du genre dans les rencontres interculturelles entre jeunes », élaboré par Peuple et Culture avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
- **Les livrets pédagogiques « Askip » et « Mixicamp »** pour s'interroger sur l'amour, la sexualité et l'égalité entre les genres, développés par les Éclaireurs et Éclaireuses de France (EEDF)
- **La malle pédagogique « Sexygenre »** pour s'informer sur l'égalité, les rapports au corps, les genres et les sexualités, développée par le le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC).
- **Les cahiers de vacances des « vacances genre vraiment apprenantes »** qui proposent des outils et exemples d'animations sur les sujets de sexualité, développés par le MRJC .

Rédaction : Marie Poissonnier

Comité de rédaction : Guillaume De Chazournes -Timothée Romain-service communication et service ado jeunesse de la Fédération Léo Lagrange

Création graphique : Lucie Scaillet - Aymerick Dienda



